



Cégep de la Gaspésie
et des Îles



Le Cégep de la Gaspésie et des Îles est une institution branchée sur sa région qui possède **une vision claire de l'avenir** : offrir un milieu d'enseignement **dynamique, humain et écologique** animé par une équipe guidée par l'audace. Notre Cégep puise sa vitalité au cœur de notre région pour offrir une expérience **grandeur nature**. **Une région, un Cégep, une même destination, la réussite.**

ENSEIGNANTE OU ENSEIGNANT

Année scolaire 2018-2019

Campus des Îles-de-la-Madeleine

| CHARGES | EXIGENCES |
|--|---|
| Philosophie 1 charge à temps partiel de 21 % | Diplôme universitaire terminal de 1 ^{er} cycle en philosophie. |

Note : Les candidats devront répondre aux exigences fixées par le Collège en matière de compétences langagières, et ce, en fonction du poste convoité. Voir le tableau « Suggestions de préparation aux tests de français pour les candidats » sur le site du Collège : www.cegepgim.ca sous la rubrique *Emploi*. De plus, les candidats devront démontrer des habiletés pédagogiques, une capacité d'écoute envers les étudiants(es), ainsi que des habiletés au niveau du travail en équipe. Toute formation et expérience pédagogique sera considérée comme un atout.

Échelle de traitement pour un enseignant à temps complet (taux annuel) : 41 390 \$ à 84 567 \$ selon l'expérience et la scolarité.

Les candidatures, accompagnées d'un curriculum vitae et des relevés de notes, devront être reçues par courriel seulement, au plus tard le 14 juin 2018, à l'adresse suivante : cv.idm@cegepgim.ca. **Veuillez indiquer le numéro du concours 3121 dans l'objet du courriel.**

AFFICHAGE INTERNE

Nous remercions tous les candidats et toutes les candidates de l'intérêt porté à notre institution. Cependant, seules les personnes convoquées en entrevue seront contactées.

Le Cégep de la Gaspésie et des Îles applique un programme d'accès à l'égalité et invite les femmes, les autochtones, les minorités visibles, les minorités ethniques et les personnes handicapées à présenter leur candidature.

Le 4 juin 2018